



BARCILLONNETTE
Un peu perchée, un peu cachée

LA MAIRIE :

53 Rue de la Mairie

05110 BARCILLONNETTE

04.92.54.25.80

mairie.barci05@gmail.com

<https://www.barcillonnette.fr/>

**ARRETE MUNICIPAL n°2026-18
PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
A BARCILLONNETTE**

Mme SALERNO Rémina, le Maire de la commune de BARCILLONNETTE,
Vu les articles L2212-2, L2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation dans l'ensemble du village
pour travaux sur divers chemins communaux,

Nom du bénéficiaire : SARE,

Nature des travaux : Enfouissement du réseau électrique.

ARRETE :

Art. 1^{er} : Le lundi 08 juin, la circulation sera interdite de 8h30 à 16h15 au niveau du pont du Rif (voir plan en annexe). Contournement par les Faysses / Vitrolles / Plan de Vitrolles pour accéder au village.

Art. 2 : Du 12 juin au 03 juillet, une circulation par alternat sera mise en place de 8h00 à 17h00 du centre du village jusqu'à la sortie d'agglomération (voir plan en annexe).

Art. 3 : Un festival ayant lieu en agglomération le 12, 13 et 14 juin prochain, la route devra être entièrement refermée et l'alternat supprimé pendant cette période afin de faciliter le passage des véhicules de secours. Les véhicules de chantier devront être stationnés en dehors du village, qui sera occupé par les animations du festival et les piétons.

Art. 4 : La signalétique sera mise en place par l'entreprise.

Art. 5 : Ampliation sera adressée à : Gendarmerie de La Saulce.

A Barcillonnette : 05/06/2026

Mme SALERNO Rémina, Maire

